

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE D'EXCELLENCE MORIJA »

Siège Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 6-LOT 170-ILOT 7946, Lot 170, Ilot 7946

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2024 , et enregistrés au CEPICI le 08/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE D'EXCELLENCE MORIJA

»

Objet : éducation,
formation professionnel,
formation technique,
formation qualifiante,
enseignement supérieur. .Et pour la réalisation
de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 6-LOT 170-ILOT 7946, Lot 170, Ilot 7946

Dirigeant(s) M SOSOO YANN INNOCENT LEONARD
GIOVANI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01069 du 02/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06463/GTCA/RC/2024 du 02/02/2024

